

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 140 (2014)
Heft: (9): Microcity

Artikel: "Neuchâtel, terreau de la microtechnique"
Autor: Rappaz, Pauline
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-515988>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Par son entrée côté est, le bâtiment interagit avec le parc public et la liaison piétonnière traversant le site

« NEUCHÂTEL, TERREAU DE LA MICROTECHNIQUE »

L'implantation de l'EPFL à Neuchâtel s'inscrit dans la logique de développement du canton, fort d'un tissu industriel dense et d'une longue tradition microtechnique. Le président du Conseil d'Etat, Laurent Kurth, et la présidente de la Commission de construction de Microcity, Laurence Knoepfler Chevalley, nous le racontent.

Texte : Pauline Rappaz

== **TRACÉS:** En 2007, l'Etat a signé une déclaration d'intention avec l'EPFL, qui a débouché sur la construction de Microcity. Pouvez-vous nous énoncer les points principaux de ce texte ?

LAURENCE KNOEPFLER CHEVALLEY: Cette déclaration est à mettre en lien avec le programme de législation 2006-2009 du Conseil d'Etat et le projet de développement d'un pôle de la microtechnique dans le canton. Elle énonce quatre axes principaux pour le développement des microtechniques dans le canton: le transfert du Comlab de L'UniNE au CSEM; la création d'un bâtiment pour l'EPFL; l'intégration de l'IMT à l'EPFL; enfin, le redéploiement des facultés de l'Université de Neuchâtel, en particulier dans le domaine des sciences. Dans la déclaration d'intention, la Confédération a montré sa volonté de s'implanter et de se développer dans le canton de Neuchâtel en y développant des chaires de microtechnique. Et le Canton s'est engagé à accueillir l'EPFL de manière optimale en construisant un nouveau bâtiment des microtechniques.

LAURENT KURTH: Le point central est vraiment la volonté commune de la Confédération et du Canton d'unir et de coordonner leur soutien aux activités de recherche, de formation et de valorisation en microtechnique.

T: Le Canton seul a financé le bâtiment ?

L. K. C.: Oui. L'EPFL quant à elle finance toutes les chaires, parfois avec le soutien de partenaires industriels.

T: Pouvez-vous nous raconter la genèse du projet ? En tant que maître d'ouvrage, quels sont les différents rôles qu'a joués le Canton ?

L. K. C.: Il est difficile de définir une date ou un acte précis car ce projet a de multiples origines. Il y a cependant une cohérence dans le développement du canton de Neuchâtel et du secteur des microtechniques. On peut situer les prémises du projet au moment de la création de l'IMT en 1975, ou de celle du CSEM en 1984. Ou même avant, dès les balbutiements de l'industrie horlogère dans l'Arc jurassien. Les décisions politiques suivent une logique simultanée de continuité et d'évolution. On entend souvent dire que Neuchâtel a de la chance d'accueillir l'EPFL, c'est vrai, mais l'inverse l'est aussi ! Ce n'est pas un hasard si l'EPFL a choisi ce canton-là. Son tissu industriel est complet. Le secteur secondaire représente ici 38 %, contre quelque 25 % en moyenne nationale, avec une partie importante d'industries high-tech. De plus, le Canton propose une grande palette d'instituts de formation et de recherche.

T: Microcity est un facteur de développement et de rayonnement pour le canton. Une sorte de remise sur les rails après les controverses qu'a connues le canton et l'échec du projet Transrun ? Ce projet contribue-t-il à redorer le blason de Neuchâtel ?

L. K.: Le canton a plusieurs défis à relever, notamment en matière de mobilité où nous avons décidé de remettre l'ouvrage sur le métier. Globalement, nous voulons créer une dynamique positive. L'image n'est pas quelque chose qui se décrète, elle s'acquiert avec des actes, des faits concrets. Dans ce sens-là, évidemment, la réussite que représente la réalisation de Microcity participe de la spirale positive dans laquelle est entrée le canton, après avoir connu une phase plus difficile. L'émergence de Microcity résulte d'un choix conjoint de la Confédération et du Canton, qui affir-

ment à leur vocation à créer des richesses nationales, et pas seulement à capter les richesses produites ailleurs. Et Neuchâtel est un terrain favorable pour cela. Ce n'est pas le canton qui se positionne en Suisse, mais ce sont Neuchâtel et la Suisse qui se positionnent sur la scène internationale en créant ici un grand pôle dédié à la microtechnique. Si le défi est relevé, évidemment que cela va donner une image positive du canton.

T. : L'Etat a opté pour un financement propre à hauteur de 71,4 mio de francs pour le bâtiment, alors que les finances n'étaient pas forcément au beau fixe ces dernières années. Le crédit de construction a pourtant été accepté par le Grand Conseil en mai 2010. Quatre ans plus tard, estimez-vous toujours le pari risqué?

L. K. : C'était un risque, c'est vrai. Il faut rendre hommage aux personnes qui ont piloté ce projet, notamment le chef de projet du maître d'ouvrage, Noël Schneider. Le montage financier était solide. Grâce à différentes opérations financières avec la Banque Cantonale Neuchâteloise, l'Etat a bénéficié d'un afflux de liquidités qui lui a permis d'augmenter sa marge d'autofinancement, mais il est évident que nous avons dû faire des choix précis. Le défi est dorénavant de faire vivre ce bâtiment. Microcity est un moteur. La qualité de la formation professionnelle et l'environnement créé par la communauté universitaire alimentent ce moteur. Ce que doit ensuite entraîner ce moteur, c'est tout le tissu industriel. Cela se développe en deux axes: la valorisation de la recherche, avec l'activité d'institutions comme Neode, et la stratégie territoriale. Ce pôle de l'innovation doit interagir et développer des synergies avec les autres pôles de développement. Il participe d'une stratégie plus globale, qui témoigne que la Suisse veut préserver ce pan industriel, ne pas être uniquement une place financière.

T. : Avec Microcity, le canton de Neuchâtel est précurseur en Suisse romande, dans le sens où il est le premier à accueillir une antenne de l'EPFL. Qu'apporte concrètement cette présence polytechnique? Les autres cantons romands se sont-ils inspirés de cette expérience?

L. K. : Ce n'est pas pour rien que la première antenne a été créée ici, où cohabitent le CSEM, l'EPFL, la HE-Arc et un tissu industriel dense. Réciproquement, la force et la renommée de l'EPFL viennent stimuler ce tissu. Si la Suisse parvient à développer des spéciali-



Photo: Yves André

tés sur divers territoires, comme ici, cela participera à la reconnaissance de son savoir-faire national. Si les antennes sont différentes, leur ambition est commune: s'installer sur un territoire qui donne un espace de rayonnement encore plus important à l'EPFL. La Suisse est un pays fédéraliste, au sein duquel l'addition des énergies crée la force globale.

L. K. C. : Dans l'Arc jurassien, à son échelle, un tel réseau existe et il faut absolument le nourrir. Même si le pari financier était risqué, ce genre de projets permet au réseau de continuer à exister et à se développer.

T. : Au niveau urbanistique, la réalisation de Microcity a donné l'opportunité d'une transformation dans le quartier. Est-ce que cette dynamique présage l'émergence d'un pôle technologique dépassant ses limites?

L. K. C. : Ce pôle technologique ne doit pas être perçu comme une oasis dans le désert, mais comme un pôle d'innovation initiant une dynamique qui doit irriguer et nourrir un tissu économique à l'échelle locale, régionale et nationale.

L. K. : Pendant longtemps, chaque canton a réfléchi à son propre territoire. Avec l'accroissement de la mobilité, des nouvelles technologies et des échanges de compétences, le canton de Neuchâtel veut élargir ce territoire. On ne fait pas de la microtechnique neuchâteloise, mais on fait de la microtechnique pour un territoire plus vaste. Comme d'autres cantons le feront pour une autre spécialité. En ce sens aussi, Microcity est précurseur.